



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

RSA

Question écrite n° 25707

Texte de la question

M. Claude de Ganay interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'éventuel remplacement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) par le RSA. La loi du 1er décembre 2008 demandait la publication d'une étude concernant l'éventuel remplacement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) par le RSA. Il lui demande de lui faire part de l'état d'avancement de cette étude.

Texte de la réponse

Le gouvernement a confié au député Christophe Sirugue, une mission sur l'architecture des minima sociaux. La question de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) fait partie des sujets qui seront abordés par cette mission.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25707

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4696

Réponse publiée au JO le : [19 janvier 2016](#), page 481